

ASF RECHERCHE UN CONSULTANT.E. INTERNATIONAL

Pour appuyer le développement de modules de formation des parajuristes tchadiens

**Mission à N'Djaména, au Tchad
Décembre 2019**

Projet	Amélioration de l'intervention des parajuristes pour l'accès aux droits et à la justice des populations vulnérables et isolées
Objet de la mission	<ul style="list-style-type: none"> • Animer un atelier de développement des formations avec les OSC tchadiennes, parties prenantes au projet • Coacher deux consultants nationaux chargés de rédiger le contenu des formations et de développer les supports pédagogiques • Orienter les approches méthodologiques de la formation des parajuristes • Finaliser et valider les supports de formation
Profil recherché	<ul style="list-style-type: none"> • Un.e spécialiste en ingénierie de formation (définition d'objectifs pédagogiques et de séquençage méthodologique + approche innovante des supports pédagogiques pour les formateurs.rices et les participant.e.s) • Un.e spécialiste en méthodes d'animation participative/intelligence collective • Une expérience démontrée en développement de modules de formation similaires en Afrique centrale ou dans la région du Sahel • Une très bonne connaissance des enjeux de l'accès à la justice et du travail des parajuristes communautaires
Disponibilité	Première quinzaine de décembre 2019 10 jours dont 7 à 8 jours sur place à N'Djaména
Contact ASF et date limite	Veillez faire parvenir votre CV avant le 24 novembre 2019 avec la référence « ASF Tchad : conception modules de formation des parajuristes » à l'adresse suivante : consultances@asf.be

LES ORGANISATIONS

[Avocats Sans Frontières](#)

ASF est une organisation non-gouvernementale internationale spécialisée dans la défense des droits humains et le soutien à la justice dans les pays fragiles. Depuis sa création en 1992, elle s'est donné pour mission de contribuer à la réalisation d'une société juste et équitable, dans laquelle le droit est au service des groupes et/ou populations les plus vulnérables.

ASF développe une stratégie qui repose notamment sur :

- L'affirmation du droit en tant que principe de changement.
- La promotion du rôle social des acteurs de l'accès à la justice, dont les avocats, en tant qu'agents de ce changement (les avocats garantissant aussi bien la sécurité légale que l'accès aux droits humains via l'accès à la justice et une défense de qualité).

Pour ASF, les avocats, les barreaux et les organisations de la société civile sont des acteurs clés dans la promotion des droits humains. La stratégie d'intervention d'ASF comprend ainsi :

- La reconnaissance de l'accès à la justice en tant que droit fondamental et en tant que condition indispensable pour l'accès aux autres droits humains.
- La nécessité de renforcer l'aptitude des avocats pour qu'ils puissent réaliser ces objectifs.

ASF est active au Tchad depuis 6 ans et œuvre étroitement au côté des organisations de la société civile (OSC), notamment à travers le renforcement des capacités et le soutien aux activités de ces OSC. Dans le cadre de son projet « *d'amélioration de l'intervention des parajuristes pour l'accès aux droits et à la justice des populations vulnérables et isolées* », ASF est codemandeur et partenariat direct avec **Public Interest Law Center (PILC)**. De même, ce projet, ASF implique six autres organisations de la société civile, signataires du statut du parajuridisme au Tchad afin d'approfondir les réflexions sur le curricula de formation de ces derniers. Ces organisations sont :

- L'Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad (APLFT)
- L'Association Tchadienne pour la Promotion et la Défense des Droits de l'Homme (ATPDH)
- L'Association des Femmes Juristes au Tchad (AFJT)
- La Cellule de Liaison des Femmes (CELIAF)
- Droits de l'Homme Sans Frontières (DHSF)
- La Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme (LTDH)

[Public Interest Law Center \(PILC\)](#)

Le **PILC** est une association de droit tchadien à but non lucratif et apolitique créée en 2006 qui travaille avec les parajuristes comme cheville ouvrière de ses actions. Il a pour mission de s'attaquer aux causes fondamentales de violations des droits de l'Homme au Tchad en favorisant l'accès à la justice des personnes démunies, notamment, les femmes et les enfants.

[Termes de référence de la mission](#)

1. Contexte et justification

Le projet « *amélioration de l'intervention des parajuristes pour l'accès aux droits et à la justice des populations vulnérables et isolées* » est une action bâtie sur l'expérience acquise par les partenaires dans le secteur de l'accès à la justice et prolonge l'action qui avait été déjà réalisée précédemment en 2016 entre les deux partenaires. Cette action avait permis la ratification du Statut des parajuristes au Tchad par sept organisations de la société civile.

L'action vise, d'une part, à contribuer à la réalisation des droits de femmes, mineurs et détenus au Tchad, ainsi qu'à améliorer l'accès aux services juridiques de proximité pour les femmes, les mineurs et les détenus par l'action durable des parajuristes au Tchad et, d'autre part, à permettre la prise en compte des enjeux de l'accès à la justice dans le cadre de la politique d'aide légale au Tchad.

Quatre résultats sont visés dans cette action à savoir :

- L'action des parajuristes au profit des personnes en situation de vulnérabilité est garantie et pérennisée
- Les parajuristes renforcent leurs capacités en accédant à un cursus de formation harmonisé
- Les réalisations en matière d'accès à la justice des populations vulnérables sont capitalisées et diffusées
- Les acteurs institutionnels et la société civile s'engagent en faveur de l'accès à la justice

Relativement au résultat un (1) du projet, plusieurs ateliers de travail ont déjà été réalisés avec les organisations signataires du statut (PILC, APLFT, ATPDH, LTDH, AFJT, CELIAF et DHSF) afin de dégager un plan du curriculum de formation des parajuristes comprenant deux thématiques prioritaires :

- le genre et les droits humains ;
- les mécanismes d'accès à la justice et la définition des acteurs judiciaires

Le développement de modules de formations couvrant ces deux thématiques est l'objet du présent appel.

2. Objectifs de la mission

Objectif général :

Améliorer l'action des parajuristes par l'accès à des cadres de formation harmonisés

Objectif spécifique :

Développer 2 modules de formations sur les thématiques du « genre et des droits humains » et de l' « accès à la justice et introduction au système de justice tchadien »

3. Résultats attendus

- L'animation d'un atelier de 7 jours permettant de définir les objectifs pédagogiques et le séquençage méthodologique de chaque module
- L'introduction à l'ingénierie de formation pour les organisations partenaires tchadiennes
- Le coaching et la supervision des consultants nationaux pour l'intégration des approches méthodologiques et la rédaction des supports *ad hoc*
- Le suivi et la finalisation des 2 modules de formation rédigés par les consultants nationaux
- La participation aux activités de communication d'ASF relative à cette activité.

4. Approche méthodologique

L'approche méthodologique se fonde sur l'approche par compétences.

Des réunions de travail ont d'ores et déjà eu lieu avec les partenaires tchadiens et ont permis de définir l'objet et les principales orientations de 2 modules destinés à la formation des parajuristes.

Les objectifs pédagogiques spécifiques aux modules, le séquençage méthodologique et la définition des supports adaptés devront être identifiés au cours d'un atelier participatif de 05 jours qui sera animé par le/la consultant.e. La méthodologie et la découpe de cet atelier sera définie par le consultant avec l'équipe d'ASF au Tchad et le comité de pilotage de l'activité.

Par la suite, il est prévu un travail d'accompagnement des consultants nationaux qui se fera en deux temps :

1. En coaching direct, au cours d'un second atelier sur terrain
2. A distance, par contacts réguliers avec les consultants nationaux.

Par la suite, le/la bénévole sera chargé.e de modifier et finaliser les modules et les supports afférents.

5. Livrables attendus

- Une matrice de formation par module
- Les supports destinés aux formateurs.rices
- Les supports destinés aux participant.e.s

6. Conditions de la mission

La mission est prévue à N'Djaména pour une période de 07 jours , à laquelle s'ajoute une période de 3 jours d'appui à distance a postériori.

Dans le cadre de cette mission, ASF mettra à disposition de l'expert : un billet d'avion A/R, l'hébergement pour son séjour ainsi que ses per-diems et un moyen de transport de son hôtel au lieu de formation ainsi que de son domicile à l'aéroport. Tous les frais : de visa, de médicaments, d'assurance rapatriement et frais annexes sont couverts par ASF. Les honoraires prévus sont de 400€ TTC par jour presté.

7. Comment postuler

Les candidatures doivent inclure :

- Un curriculum vitae (formation, expérience dans les domaines susmentionnés, liste des principales publications)
- Des références techniques
- Une proposition méthodologique de réalisation de la mission faisant ressortir : la bonne compréhension des objectifs de la mission, une présentation du cadre méthodologique, des suggestions d'orientation méthodologique éventuelles.

Les candidat.es sont prié.e.s d'envoyer leur dossier de candidature à l'adresse suivante: consultances@asf.be au plus tard le **24 novembre 2019**.

Merci de préciser les références suivantes dans l'objet de l'e-mail : « ASF Tchad : conception modules de formation des parajuristes ».